

**EPRA AWARDS 2021 :
MERCIALYS MAINTIENT SES EXCELLENTS STANDARDS DE REPORTING FINANCIER ET EXTRA-FINANCIER**

Mercialys s'est vu attribuer une nouvelle fois deux EPRA* Gold Awards, attestant, cette année encore, de la qualité de son reporting financier et extra-financier et de son engagement en faveur de la transparence de l'information.



Pour la 7^{ème} année consécutive la Société reçoit un *BPR Award* de niveau *Gold*, reconnaissant l'excellence de ses pratiques en matière de communication financière. À noter que cette distinction s'inscrit dans un contexte de renforcement de la méthodologie de l'EPRA, visant à relever encore ses exigences de cohérence et de transparence des informations publiées par les 181 sociétés immobilières qu'elle évalue.

Mercialys obtient également, pour la 5^{ème} année consécutive, un *sBPR Award* de niveau *Gold*, attestant de son alignement sur les meilleurs standards également dans le cadre de son reporting extra-financier. Cette exigence de transparence de la Société, sans cesse réaffirmée, se nourrit de la maturité de son engagement en faveur d'une stratégie RSE volontaire et ambitieuse, initiée en 2015 et désormais inscrite à horizon 2030.

Mercialys maintiendra ses efforts en faveur d'une information financière et extra-financière leader au sein du secteur immobilier européen coté, au service de la confiance qui l'unit à l'ensemble de ses parties prenantes.

** L'EPRA (European Public Real Estate Association) est une association dont la mission est de promouvoir, développer et représenter les sociétés foncières européennes cotées. L'EPRA publie des « Best Practices Recommendations » (BPR) qui définissent les lignes directrices à suivre par les sociétés foncières cotées en matière de publication d'information financière et extra-financière.*

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.mercialys.fr

Contact analystes / investisseurs / presse :

Alexandre Leroy

Tél : +33 1 82 82 75 63

Email : aleroy@mercialys.com

À propos de Mercialys

Mercialys est l'une des principales sociétés foncières françaises. Elle est spécialisée dans la détention, la gestion et la transformation d'espaces commerciaux en anticipation des tendances de consommation, pour compte propre comme pour compte de tiers. Au 30 juin 2021, la Société disposait d'un patrimoine immobilier de 3,2 milliards d'euros droits inclus. Son portefeuille de 2 102 baux représente une base locative annualisée de 169,8 millions d'euros. Mercialys est cotée en bourse depuis le 12 octobre 2005 sous le symbole MERY et bénéficie du régime des sociétés d'investissement immobilier cotées (« SIIC »). Membre du SBF 120 et du compartiment B d'Euronext Paris, le nombre de ses actions en circulation au 30 juin 2021 s'établit à 93 886 501.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au Document d'enregistrement universel de Mercialys disponible sur www.mercialys.fr pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux événements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.